

SAINT-VAIZE INFO

Bulletin municipal

Juillet 2025



Arrivée de la randonnée fluviale du 15 juin à la cale de Monsieur Brient à Saint-Vaize lors de l'Escapade sur le Fleuve Charente

Le mot du maire
Budgets 2025
Finitions du City Stade
Acquisition de terrains

Fin de chantier au cimetière
Cérémonie du 8 mai
Animations et manifestations
Histoire locale

Le mot du maire



Le mandat municipal que vous nous avez confié se terminera dans 9 mois, en mars 2026.

Une très large majorité de l'équipe municipale actuelle a souhaité repartir à mes côtés pour le prochain mandat. Cette décision m'honore.

Cependant, les règles de la communication en période préélectorale applicables aux communes, aux EPCI et aux élus candidats, interdisent la promotion ou toute communication sur les réalisations ou la gestion d'une commune ou d'un EPCI à compter du 1er septembre 2025.

Je profite donc de cet espace pour faire un résumé des réalisations les plus significatives du mandat qui s'achève :

Entretien des bâtiments communaux :

- Réfection complète d'un logement communal et réalisation de trottoirs pour canaliser le pluvial.
- Réfection des toitures de l'école, de la mairie et des logements communaux.
- Changement des volets de la mairie.
- Réhabilitation et mise aux normes des installations d'assainissement individuels de l'atelier, de l'école, de l'ALSH, de la cuisine et des logements communaux.
- Restauration des murs du clocher de l'église, de la peinture murale et changement de deux fenêtres.
- Reconstruction du mur du cimetière.

Travaux de voirie et pluvial :

- Reconfiguration complète de la voirie et du pluvial "passage de l'École".
- Reconfiguration complète et gestion du pluvial "allée du Prieuré".
- Amélioration du réseau pluvial à La

Planche.

Sécurisation des biens et des personnes :

- Achat de terrains pour l'implantation de 3 bâches incendie à Lauzerais, Lambert et Villecourt. Pose d'une citerne enterrée dans le parc municipal.
- Implantation de 5 poteaux incendie.
- Pose de 2 radars pédagogiques sur la RD 114 et RD 129E2.

Aménagements et réserves foncières :

- Réalisation du lotissement communal "le clos des Chênes" et commercialisation des parcelles.
- Division de parcelle AL 44 à Lauzerais et vente d'un terrain constructible.
- Achat de la parcelle AC 90 le long du cimetière.

Service à la population :

- Réalisation et mise à disposition d'un city-stade, de modules de skate-park et de fitness.
- Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement pour la construction des abris de jardins.

Investissement et personnel communal :

- Renouvellement complet du matériel informatique et bureautique.
- Soutien à la formation continue des agents.
- Participation au régime d'assurance prévoyance. Participation aux assurances complémentaires santé pour 2026,

Tous ces projets ont été réalisés sans aucune augmentation de la part communale des taux d'impositions.

Dés aujourd'hui, de nouveaux projets mûrissent :

- Des travaux à La Salle pour régler des problèmes de pluvial dès les prochains mois.
- L'acquisition de la parcelle AC44 située dans l'angle de la RD114 avec le "chemin des Carrières" pour y implanter la dernière bâche incendie. Ainsi, toutes les habitations sans exception seront protégées par un point de sécurité incendie à moins de 500m de distance.
- Le réaménagement et réfection complète de la "route des Roches" en prenant en compte la gestion du pluvial et la continuité piétonne.
- Etc.

J'en doute fortement, mais j'espère que les conditions économiques des prochaines années nous permettront de réaliser ces projets qui s'étaleront sur le prochain mandat 2026-2032.

Dans l'immédiat, je vous souhaite, à toutes et tous, des vacances bien méritées.

Bonne lecture !

Michel ROUX

ÉTAT CIVIL

Mariage

M. le Maire a uni par le mariage

- le 21 juin 2025, **Mickael, Eugène, Kacem PARIZE et Aurélie, Émeline, Charlotte GACHON**, domiciliés 32, route de Lauzerais, à SAINT-VAIZE.

Décès

- le 19 mai 2025 est décédée à Saint-Vaize, **Madame Martine, Françoise BABIN épouse GILARDEAU**, née le 11 décembre 1948, à Saint-Vaize, domiciliée 24, route de la Croix, à Saint-Vaize.

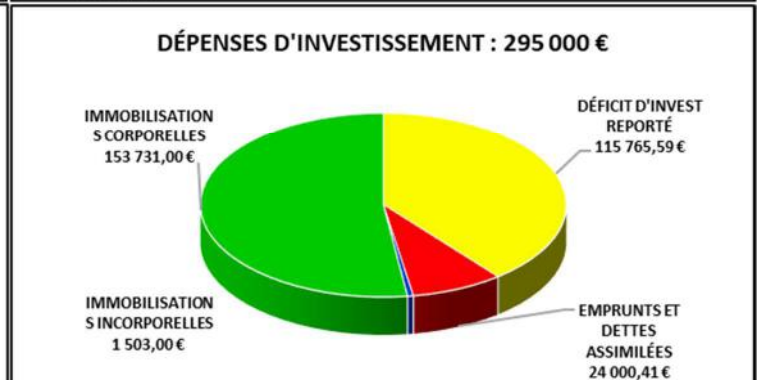
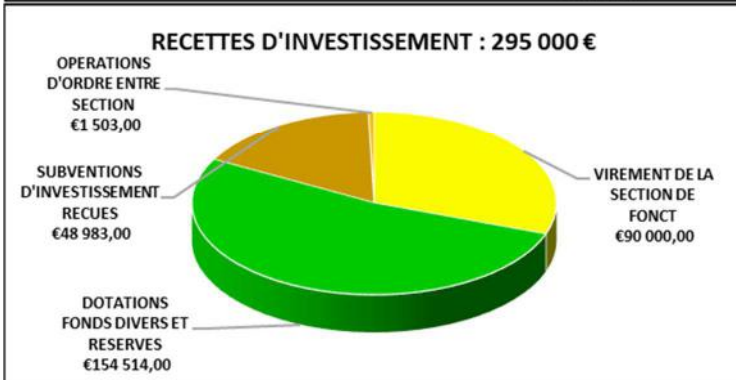
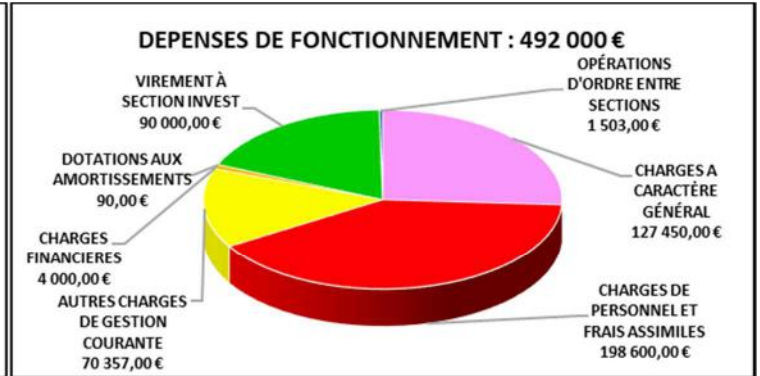
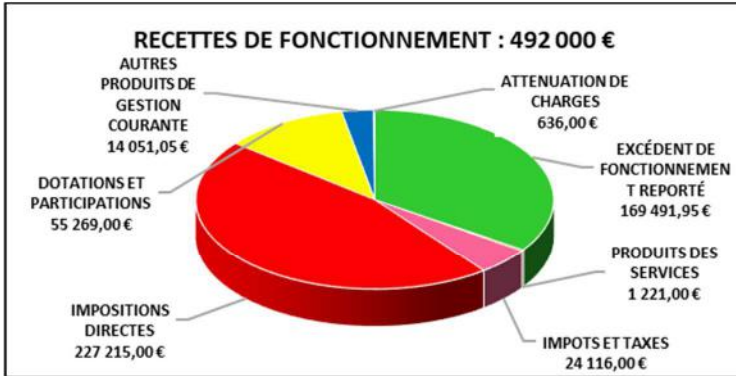
BUDGET GÉNÉRAL 2025

Excédents des années précédentes

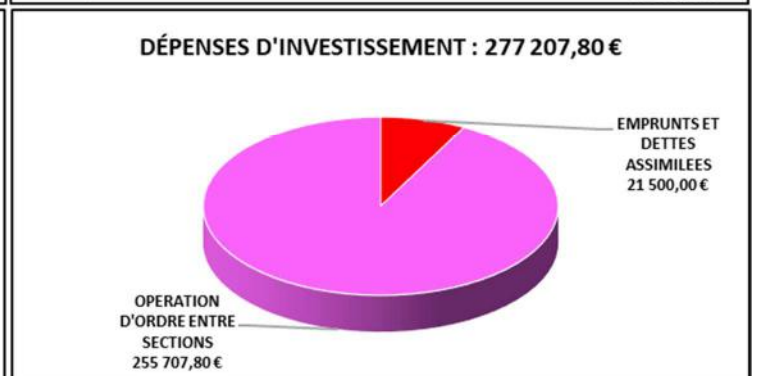
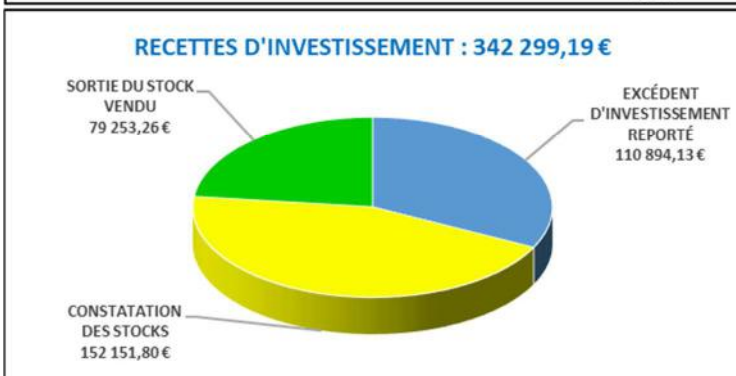
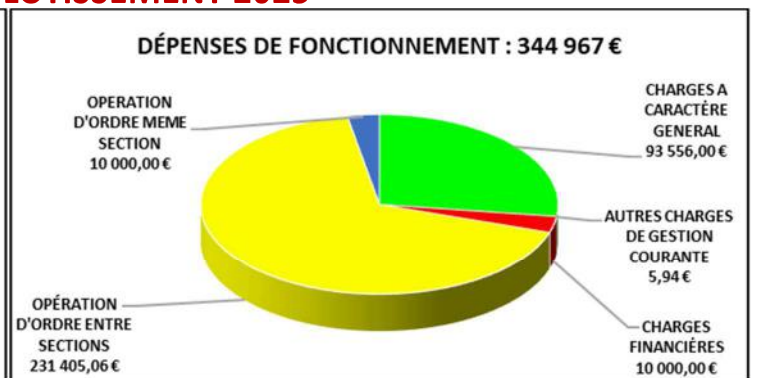
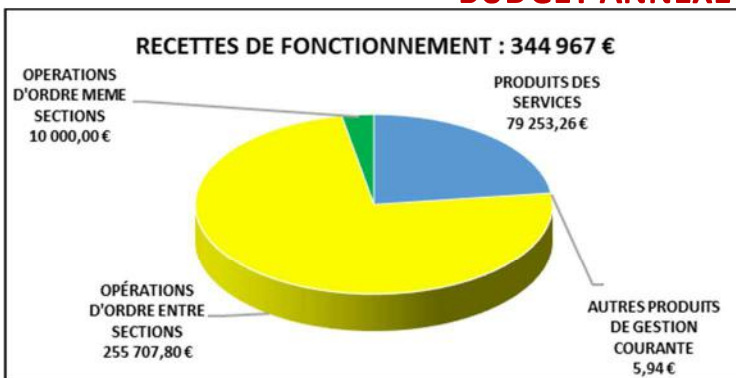
Excédent de l'exercice 2023 : 258 820,81 €
 Excédent de l'exercice 2022 : 232 986,81 €
 Excédent de l'exercice 2021 : 238 051,22 €
 Excédent de l'exercice 2020 : 221 477,62 €
 Excédent de l'exercice 2019 : 187 374,34 €

Balance exercice 2024

	Budgété	Réalisé
Investissement		
Dépenses	316 307,00 €	257 168,05 €
Recettes	316 307,00 €	141 402,46 €
Déficit		-115 765,59 €
Fonctionnement		
Dépenses	567 354,00 €	350 099,00 €
Recettes	567 354,00 €	635 105,54 €
Excédent		285 006,54 €
Résultat de l'exercice 2024		
Excédent cumulé:		169 240,95



BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2025



DOCUMENT DE VALORISATION FINANCIÈRE ET FISCALE 2024

La capacité d'autofinancement (CAF) brute est en légère baisse par rapport à 2023, les charges de fonctionnement en hausse de 2,3 % ont progressé plus fortement que les produits (1,5 %). La CAF nette d'un montant de 15 003 € a progressé mais reste basse.

La CAF brute représente un montant de 72 € par habitant, montant nettement inférieur aux moyennes de comparaison des communes de même strate de population que Saint-Vaize (entre 500 et 2 000 habitants).

La CAF nette de 23 € par habitant est elle aussi sous les moyennes de comparaison : départementale, régionale et nationale.

Le taux d'épargne de 14,19 % est un peu plus bas que la moyenne départementale et régionale (18%).

L'endettement est maîtrisé avec des ratios d'endettement en dessous des seuils critiques. Le fonds de roulement représente l'équivalent de 214 jours de charges réelles, il est d'un bon niveau. La Trésorerie qui était de 268 664 € au 31/12/2024, permet de couvrir 335 jours ou 11 mois de charges réelles. Elle est confortable.

La commune présente une bonne situation financière.

Manuela NIVART-ONCHALO

Conseillère aux décideurs locaux
DDFIP de Charente-Maritime

CITY STADE : LES TOUTES DERNIÈRES FINITIONS

Les marquages au sol, qui comprenaient la matérialisation de la piste à deux couloirs, ne pouvaient s'accommoder de l'humidité et attendaient la belle saison.

De plus, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) n'est attribuée qu'à la condition que les travaux ne soient pas achevés avant la notification de l'attribution de la subvention par la Préfecture.

Pour causes de restriction budgétaire, la Préfecture nous a informé que le taux de subvention initialement de 30% ne pouvait excéder 20%.

Ironie de l'histoire, on nous a même demandé de confirmer que nous acceptions les 20%...

Voilà comment les communes qui, elles, sont obligées de présenter des budgets en équilibre contribuent à renflouer le déficit de l'État !

Bref, c'est donc le 3 juin que se sont achevés les travaux au nouveau city stade.

Avant de retrouver leur terrain de jeux favori, les jeunes utilisateurs ont dû patienter 24 heures pour cause de ... peinture fraîche.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2025

Dimanche 21 septembre - 18 h - Eglise Saint-Vaize

L'insolite près de chez nous

Nous passons parfois à côté d'un objet, d'une modeste œuvre d'art, d'un détail au coin d'un immeuble, sans les remarquer, sans percevoir qu'ils sortent du commun. Une invitation à quelques découvertes dans notre département... Conférence par Christian Barbier.

ACQUISITION DE TERRAINS

La commune vient d'acquérir par préemption un petit terrain en friches d'environ 250 m².

Ménageant une transition entre l'église et le lotissement, cet espace vert permettra en outre de prévoir éventuellement un stationnement pour personnes à mobilité réduite qui manque actuellement aux abords de l'église.



La commune a également acquis la parcelle AC 44 dans l'angle de la RD114 avec le "chemin des Carrières" d'une superficie de 1502 m² pour y implanter la dernière bâche incendie et conclure ainsi notre Schéma Communal De Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI).

FIN DE CHANTIER AU CIMETIÈRE

Un agréable temps de convivialité est venu marquer la fin du chantier visant à restaurer le mur de notre cimetière. En présence de Pierre HERVE, maire de Saint-Sever-de-Saintonge et président du SAS, les stagiaires en insertion, sous la houlette d'Emmanuelle MOINE, leur encadrante, ont été reçus en mairie. Bonne route à eux tous !

Nos excellentes relations avec le SAS vont se prolonger : d'autres chantiers en attente sur la commune devraient être prochainement confiés à l'association.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Était-ce l'effet du 80e anniversaire ? Nos concitoyen(ne)s, accompagnés par les musiciens de l'ADMS, se sont retrouvés plus nombreux que les années précédentes autour du monument aux morts pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'occasion était offerte d'évoquer la mémoire de René Guibert, déporté du STO et mort au camp de Dora (*voir la page d'histoire locale*)

Merci à l'ADMS et à tous les participants.



PATRIMOINE



Depuis longtemps déjà, le vitrage des deux baies latérales de l'église laissait à désirer : armatures métalliques oxydées, vitres brisées ou fêlées, chute de matériaux, intrusion de volatiles ... Le remplacement des encadrements vétustes avec pose de vitres de sécurité a été confié à l'entreprise Arnaud, de Migron, pour un montant de 3 180 € TTC. L'apport bienvenu du mécénat rendra l'opération, une fois encore, quasiment indolore pour les finances communales.

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS

RANDO

La finale de la coupe d'Europe de football allait-elle faire concurrence à la randonnée annuelle proposée par Nounous et Bout'choux le 31 mai ? Non point ! C'est un beau succès qu'enregistre l'association avec ces 350 marcheurs inscrits, nombre en forte hausse par rapport au précédent millésime. Au bout des longs kilomètres parcourus par bois et chemins, un solide repas attendait les randonneurs. Le porc au caramel, le sorbet, le tiramisu et *tutti quanti* ont permis sans attendre de reconstituer les forces.



BROCANTE

L'an dernier peu favorisée par une météo exécrable, la brocante annuelle organisée par l'association Nounous et Bout'choux a profité le 18 mai d'un soleil radieux qui a contribué à son succès.

Les exposants, répartis dans le parc et sur l'allée du Prieuré, ont ainsi vu passer de nombreux chineurs tandis que les plus jeunes des visiteurs goûtaient aux joies du city stade.



INFOS DIVERSES

- Pour une information plus rapide et plus directe, pensez à venir vous inscrire en mairie sur la liste de diffusion communale.
- Rappel : convocations du conseil municipal. Elles sont accessibles à tous sur le site de la commune.

AUDITION ADMS

Le 19 juin, c'est à l'église de Saint-Vaize que les élèves de l'ADMS se sont retrouvés avec leurs familles pour l'audition de fin d'année des flûtes à bec, clarinettes et saxophones. Un bon moment musical achevé autour du verre de l'amitié.

Rappelons que Saint-Vaize subventionne cette école de musique en fonction du nombre d'élèves inscrits domiciliés dans notre commune.



ESCAPADE SUR LE FLEUVE CHARENTE

Organisée par le CDA avec le concours de la commune, la manifestation a connu un grand succès en ce beau dimanche 15 juin. Une centaine de cyclistes partait en fin de matinée de l'ancien terrain de football pour un parcours tout terrain de 45 km, suivis par les marcheurs en début d'après-midi sur une distance plus modeste. Mais c'est la descente fluviale qui allait être plébiscitée : pas moins de 150 embarcations sont arrivées au bas de l'allée du Prieuré. Il est dommage pour les cavaliers que l'épidémie frappant les chevaux dans notre département ait conduit à l'annulation du parcours qui leur était destiné.

Tous les participants se sont retrouvés dans le parc communal pour quelques agapes agrémentées par l'excellente prestation du quartet vocal les Cactus Riders.



- 1 - Le départ des cyclistes
- 2 - Celui des marcheurs
- 3 - L'arrivée des bateaux
- 4 - Après l'effort ...
- 5 - Les Cactus Riders



FÊTE DES ÉCOLES DU RPI

Le 27 juin, c'est sous un chaud soleil que s'est déroulée la fête des écoles du RPI Bussac/Saint-Vaize dans l'enceinte de l'école Suzanne Chartier.

Tous les ans cette manifestation qui récompense non seulement le travail des enfants, mais également celui de leurs enseignantes enregistre une fréquentation qui fait pâlir nombre de communes aux alentours. Cette année encore, il semble que le record d'affluence ait été battu.

L'Association des Parents d'Élèves avait prévu la restauration pour 350 personnes, mais plutôt 400 personnes qui se sont précipitées aux différents stands.

Merci aux enfants, aux enseignantes, à l'APE, aux parents et amis, à Générations Mouvement qui a également participé, pour ce franc succès et à l'année prochaine toujours à l'école Suzanne Chartier.



Un déporté du STO : RENÉ GUIBERT (1922-1943)

Le 28 mai 1910, quand Albertine Charpentier (1) épouse Louis Tourneur (2), elle ignore combien le destin va se montrer cruel envers les siens. Dès 1916, elle se retrouve veuve de guerre au village de Lauzerais avec sa petite Marcelle, alors âgée de quatre ans (3). Elle se remarie le 28 novembre 1920 avec Aimé Mandé Guibert (4), du Brandet (com. Taillebourg), et le couple d'agriculteurs reste établi à Lauzerais où naît le petit René le 3 octobre 1922.

Les années ont passé quand le monde s'embrase à nouveau en 1939. Passé l'enthousiasme des premières victoires, la machine de guerre nazie exige de plus en plus de main d'œuvre étrangère pour remplacer ses nationaux mobilisés, la voracité du front de l'Est épuisant les ressources humaines.

A la mi-42, le dispositif dit *la Relève* vise à attirer en Allemagne des travailleurs français : pour trois départs, un prisonnier de guerre sera libéré. Les objectifs ne sont pas atteints. Le STO – Service du travail obligatoire – est alors mis en place dès le début de l'année suivante. En guise de service militaire, les jeunes Français des classes 40, 41 et 42 - cette dernière fut la plus impactée - étaient tenus de servir deux années Outre-Rhin (5).

Certains parvinrent à se cacher, rejoignirent le maquis ou bénéficièrent de mesures d'exemption. René Guibert ne put même pas profiter de celle accordée aux agriculteurs, révoquée dès juin 1943.

Les conditions de son départ de Compiègne, par le convoi du 25 de ce même mois, semblent dépasser le cadre du STO. Immatriculé à Buchenwald sous le n° 14749, il périt le 13 décembre 1943 au camp de Dora après être passé par Peenemünde (6).

Peenemünde, sur la Baltique, était trop exposé. Le site de Dora, au centre de l'Allemagne, fut aménagé à partir d'août 1943 sous l'autorité des SS pour y continuer la recherche sur les V1 et V2 et leur fabrication. Ce n'était pas un camp d'extermination mais les conditions de travail et de vie, sans parler des mauvais traitements, y étaient si terribles que la mortalité atteignait des niveaux très élevés (7).

Le nom de René Guibert figure légalement au bas de notre monument aux morts. La mention marginale « mort en déportation » fut ajoutée sur son acte de décès transcrit en 1946 (8). Il est le seul habitant de Saint-Vaize connu au nombre des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Christian BARBIER

Notes

(1) Saint-Vaize, 3/7/1890 - Saint-Vaize, 15/12/1959.

(2) Saint-Georges-des-Coteaux, 11/8/1885 - Monthairons (Meuse), 29/4/1916. Inhumé dans le cimetière privé de Lauzerais.

(3) Saint-Vaize, 19/10/1912 - Bussac, 3/4/1996. Elle est déclarée pupille de la Nation le 6 décembre 1918. Etranglement, elle apparaît comme la « nièce » d'Aimé Guibert au recensement de 1921.

(4) Taillebourg, 4/1/1889 - Bussac, 25/5/1965R. René recevra comme second prénom celui de son père, Aimé.

(5) R. SPINA, *Histoire du STO*, Paris : Perrin, 2017.

(6) *Livre-mémorial des Déportés de France*, F.M.D., Paris : Tirésias, 2004, t. 1 (I.110), p 959.

(7) A. SELLIER, *Histoire du camp de Dora*, Paris : La Découverte, 1998.

(8) Loi 85-528 du 15 mai 1985 ; arrêté du 6 mai 1994 (J.O.R.F. n° 142 du 21/06/1994, p. 8918).

